



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projets décrit ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance tenue le 4 février 2019 19 h, le projet de résolution pour le projet particulier suivant :

- Projet particulier PP27-0261 en vue de permettre les usages commerciaux de la catégorie C.4 ainsi que certains usages de la famille des équipements collectifs et institutionnels au deuxième étage du bâtiment industriel situé aux 2030-2050, boulevard Pie-IX – 1180603015.

Une assemblée publique de consultation se tiendra **le mardi 19 février à 18 h**, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet particulier est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30.

FAIT À MONTRÉAL, CE 8^E JOUR DE FÉVRIER 2019.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Dina Tocheva